



ALPES PROVENCE

## Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 mars 2024

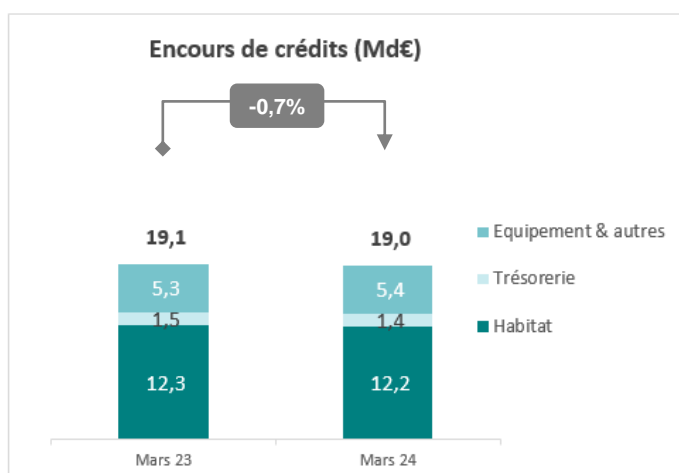
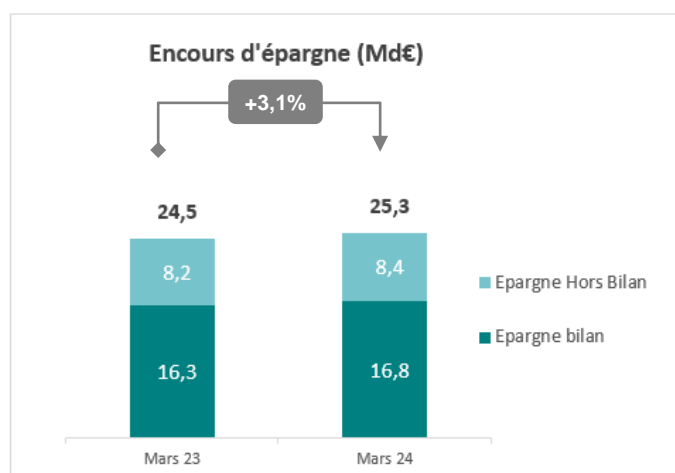
Communiqué diffusé le 30 avril 2024

En 2024, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement mutualiste au service des clients et de la société

Une activité universelle et utile pour accompagner la croissance et les transitions du territoire  
 Une résilience financière avérée du modèle d'affaires et des ambitions de développement confirmées  
 Une qualité de l'actif qui se maintient et un renforcement global du niveau de couverture qui se poursuit  
 Un bilan de liquidité solide et une solvabilité très au-delà des exigences prudentielles

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 30 avril 2024, a arrêté les comptes au 31 mars 2024.

### L'engagement de toute une banque au service de l'économie du territoire



Au 31 mars 2024, dans un environnement économique et de marché ayant conduit la Banque Centrale Européenne à resserrer significativement sa politique monétaire, **la Caisse régionale a poursuivi l'accompagnement du développement du territoire et les investissements de ses acteurs économiques dans une perspective de long terme** tant s'agissant des financements qu'en matière de gestion de l'épargne et de la protection globale des personnes et de leur patrimoine.

Ainsi, la Caisse régionale compte 35 775 nouveaux clients ayant rejoint la banque sur les douze derniers mois.

Aussi, alors que la demande de crédits habitat s'amenuise significativement par les conséquences de l'inflation, ce sont **près de 5 200 projets habitat locaux qui ont été accompagnés sur la période**. En outre, le financement des investissements des clients professionnels, agriculteurs, PME et ETI conduisent à une **progression de 2,2% de ses encours de crédits d'équipement**. Par ailleurs, sous l'effet d'une offre diversifiée et largement fléchée, distribuée dans une démarche de conseil personnalisé, **l'encours de collecte progresse de 3,1 % sur un an** dont 13,7% sur les livrets réglementés et 10,1 % sur la collecte monétaire<sup>1</sup>.

Enfin, la Caisse régionale a poursuivi le **développement de l'équipement de ses clients**, en premier lieu s'agissant des produits d'assurance dont le portefeuille de contrats a progressé de 3 % depuis mars 2023.

### Un modèle d'affaire résilient dans un contexte de forte hausse des taux

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Mars 2023	Mars 2024	Evolution sur 1 an	Mars 2023	Mars 2024	Evolution sur 1 an
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>106,2</b>	<b>101,9</b>	<b>-4%</b>	<b>104,3</b>	<b>99,3</b>	<b>-4,7%</b>
Charges de fonctionnement	-71,9	-68,7	-4,4%	-67,1	-66,6	-0,9%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>34,3</b>	<b>33,2</b>	<b>-3,1%</b>	<b>37,1</b>	<b>32,8</b>	<b>-11,7%</b>
Coût du risque	-8,5	-10,1	19,7%	-8,2	-9,8	19,8%
<b>Résultat Net</b>	<b>17,3</b>	<b>16,5</b>	<b>-4,3%</b>	<b>20,0</b>	<b>15,5</b>	<b>-22,5%</b>
<b>Total Bilan</b>	<b>26 224</b>	<b>25 777</b>		<b>25 968</b>	<b>25 358</b>	

<sup>1</sup> Collecte monétaire à vue ou à terme

Dans les **comptes individuels** de la Caisse Régionale, le **Produit Net Bancaire s'élève à 99,3 M€**. Pénalisé par l'impact négatif de la hausse des taux sur la marge (augmentation de la charge de refinancement, renchérissement de la collecte clientèle), le PNB bénéficie toutefois de la dynamique d'équipement de nos clients pérennisant la croissance des commissions nettes de rétrocession (+2,9 % vs. mars 2023). Le PNB affiche ainsi une baisse conjoncturelle et contenue à -4,7%, et sous-tend la **préservation du pouvoir d'achat des ménages emprunteurs** en leur garantissant la **stabilité du prix de leurs crédits à taux fixe**.

**En vision consolidée** et sous les mêmes effets, **la dynamique de revenus est très similaire (-4 %)**.

Les **charges de fonctionnement baissent de 0,9 %**, traduisant une politique ambitieuse de partage de valeur incluant, outre les dispositifs d'intéressement et de participation, des mesures de soutien du pouvoir d'achat des salariés (charges de personnel hors intéressement en hausse de 1,6 %), allant de pair avec une gestion frugale des autres coûts fixes, et bénéficiant notamment de la baisse des cotisations FRU et FGDR (-1 M€ vs. mars 2023, -3,8 M€ en IFRS sous l'effet IFRIC 21)<sup>2</sup>.

Le coût du risque est en hausse au premier trimestre 2024 vs. T1 2023 (-9.8 M€ en 2024 vs. -8.2 M€ en 2023), en lien avec **l'augmentation de la couverture des créances B1 et B2** de la Caisse Régionale (dotation 6,6 M€ à fin mars 2024 vs. dotation de 3.9M€ à fin mars 2023) portant les provisions IFRS 9 à 219,1 M€ (soit 1,16% de l'encours). Toutefois, alors que les défaillances d'entreprises en France sont orientées à la hausse, la qualité de l'actif de la Caisse régionale reste de très bon niveau, (taux de défaut stable à un niveau faible – 1,66 % au 31/03/2024 vs 1,63 % au 31/12/23), couvert de surcroît à un niveau toujours très prudent de 54 %. Au global, le niveau de provision constitué au titre du risque de crédit s'élève à 388,5 M€, auxquelles s'ajoutent 107,2 M€ de Fonds pour Risques Bancaires Généraux (aucune dotation au 1<sup>er</sup> trimestre 2024) reconnu en normes françaises portant le **niveau de couverture global de l'actif clientèle à 2,63 % (vs. 2,57 % au 31/12/2023)**.

Après prise en compte de la charge fiscale, le **Résultat Net individuel s'élève à 15,5 M€** (-22,5 % vs. mars 2023).

Les **comptes consolidés** en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS. Pour rappel, l'entité CAAP Transitions détenue à 100 % par la Caisse Régionale, dédiée à l'accompagnement de nos clients et au développement des transitions sur notre territoire, est intégrée au périmètre de consolidation depuis 2023. Le **Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 16,5 M€** (-4,3 % vs. mars 2023).

## Une structure de bilan saine et solide

La Caisse Régionale a constitué un **bilan de liquidité solide** permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 110,69 % au 31 mars 2024.

Avec un **ratio de solvabilité global de 21,2 %** au 31/03/24, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires (SREP – 11%), la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence traverse ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

## Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Le détachement de dividende du **Certificat Coopératif d'Investissement** Alpes Provence sur les résultats de 2023, et distribué le 23 avril 2024, est de 3,72€ (vs 4,07 € en 2023). Le CCI se valorisait à 69,61 € au 31 mars 2024.

## Perspectives

Dans un environnement économique toujours incertain, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionner comme un moteur de ses transitions (économiques, sociétales et environnementales). La Caisse Régionale, aux côtés de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Dans le cadre d'un « Pacte Coopératif Territorial » à dimension sociétale et environnementale, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a attribué en 2024 près de trois millions d'euros répartis par tiers à la Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, à ses fonds de dotation CAAP INNOV ECO et CŒUR TERRITOIRE pour le soutien au développement et à l'innovation économique et à des actions de soutien spécifiques conduites sur le territoire.

Fidèle à ses valeurs, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323  
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)  
E-mail : romain.bassez@ca-alpesprovence.fr  
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet [www.ca-alpesprovence.fr](http://www.ca-alpesprovence.fr)

<sup>2</sup> L'analyse des structures des revenus et charges est issue des données de gestion